

## RDC : l'EAC fixe un deadline pour le retrait du M23 des espaces qu'il occupe

@rib News, 14/02/2023 - Source Agence Anadolu - Le jour J étant fixé au 28 février 2023 Les chefs d'État-major de forces de défense de l'EAC ( Communauté d'Afrique de l'Est) ont décidé que le retrait du M23 des espaces qu'il occupe dans l'est de la RDC s'échelonne sur une période de 30 jours, le jour J étant fixé au 28 février 2023, a rapporté la radio de l'ONU en RDC, Radio Okapi.

Cette décision a été prise lors d'une réunion tenue le 9 février 2023 à Nairobi, précisée le même jour. Un cessez-le-feu immédiat par toutes les parties et le retrait de tous les groupes armés locaux et étrangers, ont également été décidés de cette réunion. Citant un document parvenu aux médias lundi 13 février, la radio onusienne rapporte que ce retrait doit s'accompagner d'un dialogue. Il a été clairement souligné que le dialogue doit s'engager pour que les parties belligères recherchent des solutions politiques aux conflits. Ce document retrace également un nouveau calendrier du retrait du M23 mais aussi du repositionnement de la force régionale. C'est ainsi que le Burundi va se déployer à Sake, Kiyorwe et Kitshanga, tandis que le Kenya va se déployer à Kibumba, Rumangabo, Tongo et Kishishe, indique la même source. Pour sa part, le Soudan va se déployer à Rumangabo avec le contingent Kenyan. L'Ouganda va se déployer à Bunagana, Kiwanja, Rutshuru et la région de Mabenga. La force de l'EAC doit signaler toute violation du cessez-le-feu sur le terrain, conclut le communiqué.